

## Groupe de travail



### GROUPE DE TRAVAIL MARITIMITÉ

23 mai 2018

**Nom du Pilote /rédacteur**  
**Dominique NARBEY**

### Réunion N° 19

### Participants

#### Présents, invités et excusés

#### Présents :

Maurice Benoish, Dominique Dischamps, Mustapha El Kettab Hervé Le Moing, Dominique Narbey, Jean-Philippe Olivieri, Loïc Orvoën, Dominique Petit, Josick Thaëron, Michel Rio

Invités : Gérard Darris du groupe de travail économie verte, Jean-Yves Le Mentec, Jacques Cougoulat, Philippe Christelle( Krustanova)

Audités : Christelle Mainguy, responsable de l'antenne portuaire régionale, et son adjoint Pierre-Gille Le Marre Sandrine Delemazure Directrice du service Eau Assainissement de Lorient Agglomération

#### Excusés :

Nathalie Carré, Christophe Cerino, Laurent Chéraud, Anne-Marie Cuesta, Yannick Guégan, Benoît Jaffré Brieuc Morin, Olivier Le Nezet, Bruno Le Fée, Lionel Lardou, Pascal Larnaud, Dominique Le Brigand Guy Le Fahler, Caroline Le Neures, Yves Poizat, François Théret, Erwan Tonnerre.

### Éléments de contexte, déroulement et décisions

#### N° Éléments de contexte et déroulement Fée

#### 1 Éléments de contexte

- Le port de pêche de Lorient Keroman est sur le point de faire l'objet d'une importante opération de restructuration de :
- sa filière eau de mer, utilisée par l'exploitant du port et de nombreuses entreprises qui y sont implantées. Sachant que l'utilisation de cette eau de mer est un atout majeur pour la préservation des qualités organoleptiques des produits de la mer travaillés dans les ateliers de mareyage et de transformation de ces produits, on comprend l'enjeu d'assurer la qualité irréprochable de l'eau utilisée
  - l'ensemble des réseaux séparatifs de l'eau de mer, des eaux pluviales et eaux usées et de récupération des eaux polluées après utilisation pour l'extinction d'un incendie
  - la filière d'assainissement de l'ensemble des eaux utilisées avant leur rejet dans la rade.

Au delà des enjeux déterminants de la filière portuaire proprement dite, c'est la qualité des eaux de la rade de Lorient à laquelle l'opération va permettre de contribuer de manière significative.

#### 2 Déroulement de la réunion :

Christelle Mainguy rappelle le paysage administratif portuaire lorientais.

Port d'intérêt national appartenant à l'Etat du fait de la présence du port militaire, le port de Lorient a fait l'objet d'un transfert de propriété à la région Bretagne à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 suite à l'acte deux de la décentralisation adopté par le parlement en 2004.

Les trois emprises portuaires de commerce, de pêche et de plaisance sont ainsi désormais des propriétés de la région depuis cette date. Chacune d'elle fait l'objet d'un contrat de délégation de service publique comme suit :

- avec la CCI du Morbihan pour le port de commerce (Kergroise et le Rohu)
- avec Lorient Agglomération pour les ports de plaisance (Lorient centre, Lorient La Base et Kernével)
- avec la Société d'Economie Mixte de Lorient Keroman (dont la ville de Lorient et L'agglomération sont actionnaires majoritaires) pour le port de pêche.

Pour faire face aux importants investissements à réaliser sur le port, la région et l'agglomération unissent leurs efforts au sein du Syndicat Mixte du port de pêche afin de financer et porter les travaux les plus importants nécessaires au maintien de la place portuaire dans les conditions techniques et sanitaires nécessaires à son activité et celle des entreprises qui y sont implantées.

3	<p><b><u>Conclusions :</u></b></p> <p>C'est dans ce cadre que l'opération présentée aujourd'hui a été étudiée, jusqu'à sa phase de réalisation engagée en 2016 et qui doit se poursuivre jusqu'en 2020. Le détail de la présentation est joint au présent compte rendu.</p>
<b>Prochaines réunions</b>	
<b>Dates, horaires et lieu :</b>	<b>A définir dans un prochain doodle</b> selon le prochain sujet et la disponibilité des intervenants éventuels et des membres du groupe de travail